HD43330

REGOR AGRI

ADJUVANT POUR BOUILLIE HERBICIDE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Adjuvant neutre homologué par le ministère de l'agriculture sous le n° 9100694.

Améliore les capacités de pénétration.

Permet une mise en action plus rapide herbicides.

Assure une meilleure tenue en suspension dans la cuve de pulvérisation.

Améliore les qualités de la pulvérisation des produits.

Permet une meilleure maîtrise des volumes.

Ne provoque pas d'effet loupe.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO CHIMIQUES

Aspect :	Liquide
Pouvoir moussant :	non moussant
pH solution à 1% :	11.3 ± 0.2
Matières actives :	triéthanolamine (108 g/L)
	Polymère complexe d'éthylène et de propylène (21,6 g/L)

MODE D'EMPLOI

Adjuvant pour bouillie herbicide sur les cultures de blés, betteraves, vignes, maïs et colzas, ainsi que sur les chaumes.

S'applique en pulvérisation en dilution dans le traitement phytosanitaire à 0,15 LITRE/HECTOLITRE (soit 0,3 Litre/ha pour 200 litres d'eau).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit irritant pour les yeux et la peau. Porter des gants appropriés et des lunettes.

En cas de contact avec des yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas de contact avec la peau, enlever les vêtements souillés et laver abondamment avec de l'eau et du Savon.

À USAGES PROFESSIONNELS – DH-C2202

Nos produits sont élaborés et fabriqués par un laboratoire français dont le système qualité est certifié ISO 9001 et Environnemental ISO 140